

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

tenue le mercredi 26 juin 2024, à 15 h 30, par TEAMS

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE #5 (extraordinaire)

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Membres de la communauté :

Bernard Gaudichon, APCHQ

Sophie Lévesque, Alliance jeunesse (absente)

Judith Riopel (groupe socioéconomique et communautaire) (absente)

Entreprise de la région (poste non comblé)

Élèves du CFPGR :

Joy Chénier (absente)

Anne Duchesne (absente)

Carole Ternon (absente)

Membres du personnel :

Hervé Blanchette, enseignant télécommunications

Christine Blanchet, agente de bureau (absente)

Nancy Bédard, intervenante psychosociale

Bianka Fontaine, enseignante secrétariat

Guillaume Fortin, enseignant électricité

Stéphane Gagnon, enseignant électricité

Claudine Laflamme, enseignante en lancement d'entreprise

Robert Nadeau, enseignant réparation en service électronique

Hélène Therrien, enseignante secrétariat (absente)

Membres du personnel substitut :

Serge Tremblay, enseignant Gestion d'une entreprise de construction

Julie Gagnon, enseignante secrétariat (absente)

Nadia Devin, orthopédagogue (absente)

Équipe de direction :

Hubert Brulotte, gestionnaire administratif

Marie-Line Michaud, directrice adjointe

Marc-André Smith, directeur

2. Lecture, adoption de l'ordre du jour

1- Ouverture de la réunion et vérification du quorum

2- Lecture, adoption de l'ordre du jour

3- Approbation du procès-verbal du 3 juin 2024

4- Adoption budget 2024-2025

5- Clôture de la séance

<p>CÉ-23-24-30</p>	<p>Il est proposé par M. Fortin, appuyée par Mme Laflamme, d’adopter l’ordre du jour pour la rencontre du 26 juin 2024.</p> <p>ADOPTÉ à l’unanimité</p> <p>3. Approbation du procès-verbal du 3 juin 2024</p> <p>Le procès-verbal a été envoyé en même temps que l’avis de convocation de la présente séance. M. Smith fait un survol des différents suivis du dernier procès-verbal. Au point 11, il faudrait modifier l’assemblée générale des parents qui sera 14 h 45 et le CÉ suivra à 15 h30.</p> <p>Il est proposé par M. Fortin, appuyé par Mme Laflamme, d’approuver le procès-verbal de la rencontre du 3 juin 2024.</p>
<p>CÉ-23-24-31</p>	<p>ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ</p> <p>4. Adoption budget 2024-2025</p> <p>M. Brulotte a reçu du CSSDN et du MEQ les règles et mesures budgétaires pour 2024-2025. Il présente les revenus et dépenses prévus pour le centre. On prévoit 6 731 101 \$ de dépenses et 6 683 429\$ de revenus, ce qui équivaut à un déficit de 47 672\$. Cependant, il reste une allocation d’environ 60 000\$ du CSSDN à recevoir.</p> <p>Il est proposé par Mme Bédard, appuyée par M. Fortin, d’approuver le budget 2024-2025.</p>
<p>CÉ-23-24-32</p>	<p>ADOPTÉ à l’unanimité</p> <p>5. Clôture de la séance</p> <p>La séance étant terminée à 16 h 15, il est proposé par M. Gaudichon, appuyé par M. Tremblay, que la séance soit levée.</p>
<p>CÉ-23-24-33</p>	<p>ADOPTÉ à l’unanimité</p>

Bernard Gaudichon, président du conseil d’établissement CFPGR

Marc-André Smith, directeur CFPGR